

CULTURAL, INFORMATION AND ACADEMIC TOPICS

SUJETS PORTANT SUR LA CULTURE

A graduate of the Université de Montréal, Mr. Montpetit joined External Affairs in 1957. He has served in Moscow, Teheran, Beirut and Brussels. In Belgium, he served as Cultural and Information Counsellor and director of the Embassy's Cultural Centre. He is currently deputy Director of Cultural Affairs Division

PARLEY, B. J.

M. Montpetit is a graduate of the University of Toronto, University and Harvard University. He has had postings in Lima, Copenhagen, Washington and previous to his return to Ottawa, the Embassy in Paris and Bolivia. Since his return to Ottawa, he has been Director of Personnel Affairs, Director General of Cultural Affairs, Director of Cultural Affairs, and now Deputy Director of Cultural Affairs.

M. Montpetit est diplômé des universités de Toronto et de Harvard. Il a eu des postes à Lima, Copenhague, Washington, et au retour de son retour à Ottawa, il a été directeur général de l'Agence culturelle, directeur général de l'Agence culturelle, directeur général de l'Agence culturelle, et maintenant directeur adjoint de l'Agence culturelle.

La protection culturelle du Canada a été établie par la Loi sur la protection culturelle. Le rôle de la Commission canadienne de la culture est de promouvoir et de protéger la culture canadienne. M. Montpetit a été nommé directeur adjoint de la Division des affaires culturelles en 1987. Il a été en poste à Moscou, Genève, Beyrouth et Bruxelles. En Belgique, il occupait les fonctions de conseiller culturel et d'information et directeur du Centre culturel de l'ambassade. Il est actuellement directeur adjoint des Affaires culturelles.